

Scolarisation dans le second degré des jeunes sourds et malentendants du département de la Nièvre.

Numéro d'inventaire : 2012.02648.10

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1996

Description : 2 feuilles agrafées imprimées au recto.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 211 mm

Notes : Courrier du proviseur du lycée Jules Renard, du principal du collège Adam Billaud, de la responsable technique du SESALIS (Service d'Éducation, de Soins et d'Aide à l'Intégration des jeunes Sourds) au C.M.P.P-C.A.M.S.P (Centre Médico-Psycho-Pédagogique - Centre d'Action Médico-Sociale-Précoce) sur les modalités d'admission des élèves sourds et malentendants dans ces établissements, le 6 avril 1996. Feuilles trouvées dans le livre "Jeunes déficients auditifs : établissements : éducation, scolarisation, formation professionnelle" (2012.02648 (1)).

Mots-clés : Éducation des mal-entendants

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom du département : Nièvre

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 2 p.

Lieux : Nièvre